

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 51 (1925)  
**Heft:** 10

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Au début de l'année, la demande était importante, sur le marché suisse du travail, surtout en ce qui concerne les techniciens pour travaux du génie civil, les architectes et les conducteurs de travaux, mais l'automne en amena une diminution rapide.

A l'étranger, les possibilités de placement des Suisses ont plutôt diminué.

*1. France.* — L'activité de la reconstruction s'est un peu ralentie. On constate la tendance à l'élimination des techniciens étrangers et à leur remplacement par des Français. L'incertitude au sujet de la délivrance des permis de séjour s'accroît. Le marché du travail dans l'industrie des machines est, en général, favorable; cependant, là aussi, la tendance s'accentue à employer des Français ou d'anciens élèves d'écoles françaises. Les situations d'avenir sont toujours réservées à des Français.

*2. Belgique.* — Les conditions actuelles y sont peu favorables aussi. A l'exception des spécialistes, il est difficile de placer des ingénieurs suisses. Les employeurs se plaignent souvent que les Suisses ne demeurent guère dans le même emploi.

*3. Italie.* — Les conditions actuelles sont très défavorables aux étrangers, à cause de la crise de nationalisme qui sévit violemment dans ce pays et il n'est fait exception, dans des cas rares, que pour des spécialistes. Même les maisons suisses sont contraintes d'employer du personnel italien. C'est seulement dans l'industrie des machines qu'il fut possible de placer quelques techniciens.

*4. Roumanie.* — Depuis quelque temps, les permis de séjour ne sont délivrés que pour 14 jours. Il est très difficile d'obtenir des emplois; la nouvelle loi sur les gisements de pétrole a déjà provoqué plusieurs congédements de Suisses.

*5. Tchécoslovaquie.* — On constate une tendance accentuée à se libérer de l'étranger. En général, les étrangers ne sont engagés que lorsqu'il s'agit de l'introduction d'une nouvelle branche de fabrication.

*6. Yougoslavie et Bulgarie.* — L'insécurité de la situation politique et la concurrence de nombreux techniciens russes (provenant de l'ancienne armée Wrangel) ne laissent qu'exceptionnellement des possibilités de placement pour les Suisses.

*7. L'Allemagne et l'Autriche* pourront peu à peu, après la stabilisation de la monnaie, offrir quelques emplois aux jeunes ingénieurs ou techniciens, quoique dans ces pays aussi il y ait pléthore de personnel technique.

*8. — L'Angleterre* est hors de cause pour les techniciens suisses en raison des difficultés de l'immigration. Les conditions dans les pays du Nord sont aussi très défavorables.

*9. Grèce.* — D'après des renseignements reçus récemment, l'exécution de grands travaux pour le compte du gouvernement, avec l'aide de l'emprunt garanti par la Société des Nations et de banques grecques, ne tardera pas longtemps. Les possibilités d'emplois d'ingénieurs suisses dépendront de la mesure dans laquelle l'industrie suisse sera intéressée à ces travaux.

*10. Turquie.* — Malgré les jugements favorables publiés par la presse, des informations sûres affirment que la situation demeurera instable dans les temps prochains et qu'il n'y a, pour le moment, aucune perspective d'emploi.

*11. Pays d'outre-mer.* — Malheureusement le grand débouché qu'offrent les *Etats-Unis d'Amérique* a été, cette année, pour ainsi dire complètement fermé, par suite du contingentement. Depuis un certain temps, l'entrée du pays, hors contingent, a été rouverte aux ingénieurs en voyage d'études, mais exclusivement à ceux-ci et avec défense d'accepter un emploi.

Les perspectives d'emploi au Canada sont aussi très médiocres et l'obtention de permis de séjour y est fort difficile.

Du Japon, il n'y a rien à espérer, à en croire les gens bien informés. Les rares maisons étrangères, dont le nombre tend d'ailleurs à diminuer, sont anglaises et américaines et favorisent leurs compatriotes.

En résumé, les conditions d'emploi à l'étranger de techniciens suisses ont plutôt empiré au cours de l'année dernière.

Des possibilités de placement pour nos compatriotes ne naîtront qu'avec l'apparition de périodes de prospérité que le S. T. S. s'efforcera de prédir en temps opportun.

#### Statistique.

a) Demandes d'emploi en 1924, total : 1227, soit

45 membres de la S. I. A.	=	3,6 %
179 " G. e. P.	=	14,2 %
22 " A. E. I. L.	=	1,8 %
212 " S. T. V.	=	16,6 %
811 autres demandes	=	63,8 %

Nombre des inscriptions au commencement de l'année : 545

" " à la fin " "

" " moyenne " "

#### Répartition par profession.

	A	B	V-K	M	E	C <sup>1</sup>
Demandeurs	69	191	3	105	89	44
Emplois vacants	51	54	2	79	39	30
» procurés	16	18	1	8	5	2

<sup>1</sup> Le rapport allemand ne définit pas ces abréviations.

	H-T	T-T	G	M-T	E-T	H-T	C-T	H-Z	T-Z	M-Z	E-Z
Demandeurs	167	86	9	195	126	6	12	40	14	63	8
Emplois vacants	108	77	6	104	39	24	5	24	25	21	2
Emplois procurés	46	17	1	20	15	—	—	9	5	6	1

	Ingénieurs et architectes	Techniciens	Dessinateurs	TOTAUX
Total des demandeurs	501	601	125	1227
Total des emplois vacants	255	363	72	690
Total des emplois procurés	50	99	21	170

b) Emplois vacants :

Des 690 emplois vacants

520 visaient la Suisse.

165 " les autres pays de l'Europe.

5 " les pays d'outre-mer.

c) Efficacité du Service :

En tout, 170 emplois ont été procurés, à savoir :

138 en Suisse, 32 à l'étranger.

19 en France, 5 en Italie, 3 en Espagne, et un dans chacun des pays suivants : Allemagne, Tchécoslovaquie, Luxembourg, Hollande et Colombie.

Répartition de ces emplois par profession :

Architectes, 1 ; Ing.-civils, 5 ; Ing.-méc., 5 ; Chimiste, 1 ; Techn. du bâtiment, etc., 5 ; Techn.-méc., 7 ; Techn.-élect., 5 ; Dessinat.-méc., 2 ; Dessinat.-élect., 1.

#### Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

##### Communiqué du secrétariat.

Le rapport de gestion pour l'année 1924 sera adressé, ce mois, aux membres de la Société, avec prise en remboursement de la cotisation pour 1925 (Fr. 48 ou Fr. 9 pour les jeunes membres). Les intéressés sont priés de ne pas laisser retourner le recouvrement faute d'instructions à leur entourage.

On peut s'acquitter aussi, en cas d'absence, par versement au Compte de chèques postaux VIII 5594.

#### Cercle mathématique de Lausanne.

Grâce à l'heureuse initiative de M. F. Vaney, Dr ès sciences, privat-docent à l'Université de Lausanne, et sous le patronage de plusieurs professeurs à l'Université, un *Cercle mathématique* est en voie de constitution, à Lausanne. Ce Cercle, dont l'accès est ouvert à toute personne qui s'intéresse aux mathématiques, organisera des séances au cours desquelles seront présentés